

Monsieur le Maire de Larnod

L'Inspecteur d'académie,
DASEN du Doubs

Besançon, le 8 juillet 2015

Objet : Votre courrier du 4 juillet 2015

Référence : SD/221/R14

Secrétariat de direction

Téléphone : 03.81.65.48.83.

Fax : 03.81.53.47.95.

ce.cabinet.ia25@ac-besancon.fr

26 Avenue de l'Observatoire
25030 BESANÇON CEDEX

Monsieur le Maire,

Mon attention a été attirée sur un courrier que vous adressez à Monsieur le Maire de Pugey, par lequel vous l'informez que le conseil municipal de Larnod s'est prononcé en faveur de la fin du RPI Larnod – Pugey.

Vous y précisez que, en conséquence, il appartiendra à chaque commune d'accueillir ses enfants dès la rentrée scolaire 2015.

Je regrette que vous ne m'ayez pas personnellement informé d'une telle décision, qui amène de ma part les observations suivantes :

- A l'heure où les enjeux de la politique territoriale en matière d'éducation sont particulièrement mis en évidence, il est regrettable de constater le départ d'une commune d'un ensemble territorial déjà ancien.

- Votre décision produit des effets sur les effectifs des élèves de chacune des deux écoles, et donc sur le nombre de classes et d'emplois à implanter. Je vous rappelle que la carte des emplois d'enseignants relève de la compétence de l'Inspecteur d'académie, par délégation de Monsieur le Recteur d'académie. Vous ne m'avez pas saisi d'une telle intention, et je vous informe que je ne suis pas en mesure de modifier la carte de ces emplois pour la rentrée scolaire 2015.

Comme vous le savez, les mesures de carte scolaire projetées par l'Inspecteur d'académie doivent en effet être préalablement présentées pour avis au Comité Technique Spécial Départemental et en Conseil Départemental de l'Education Nationale, instances que je ne prévois pas de solliciter avant la date de la rentrée scolaire.

Pour l'ensemble de ces raisons, il m'apparaît que la décision de votre Conseil municipal ne saurait être exécutée dans les délais que vous prévoyez.

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2016, Monsieur MIELLE, IEN adjoint et les services de la DSDEN et moi-même sommes disposés à poursuivre l'accompagnement de votre réflexion, en lien avec les contributions éventuelles de la DDCSPP et de la CAF
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



2/2

L'Inspecteur d'académie,

Jean-Marie RENAULT

Copie à :

- M. le Recteur d'académie, cabinet
- M. le Préfet de Région, Préfet du Doubs
- M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Doubs
- M. le Directeur de la DDCSPP
- Mme la Présidente de la CAF
- M. le Maire de Pugey
- M. l'IEN adjoint à l'IA-DASEN
- Mme l'IEN en charge de la circonscription de Besançon7